



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 5 décembre 2024

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 28 novembre 2024, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h07 et levée à 21h54.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT (à partir du point 17), M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, M. Bernard LAPOIRE, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, M. Éric GIRAUD, Mme Agnès MARGUET, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON.

Étaient absents : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bruno DIRAND, M. Didier MOULIN, Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Didier DUMONT, M. Bernard ANDREZ, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bernard LAPOIRE

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : R. LORIN CART-GRANDJEAN/D. GUILLEUX ; D. MOULIN/B. LAPOIRE ; C. LOMBARD/N. PERROT ; D. DUMONT/S. LESCURE ; B. ANDREZ/P. BENOIT.

BUDGET PRINCIPAL -DM n°17 - Anomalies spécifiques compte 1338

A la suite d'une anomalie constatée par le Centre de Gestion Comptable du Valdahon au compte 1338 « Autres fonds d'équipement amortissable », il y a lieu de rattacher une subvention de 2015 au bien N°15/10/4 « Presbytère informatique et bureau » et de générer les amortissements qui en découlent.

Les crédits actuellement inscrits au budget ne permettent pas de procéder à cette mise en concordance entre l'application « Hélios » du SGC et celle de la collectivité.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce sur l'ouverture des crédits nécessaires selon la DM n°17 jointe en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :
16/12/2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvie LE HIR